

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 1 de 11

1. Identification
Identificateur de produit

DINITROL 445 Spray

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant

Société: DINOL GmbH
Rue: Pyrmonter Strasse 76
Lieu: D-32676 Luegde
Téléphone: + 49 (0) 5281 982980
E-mail: msds@dinol.com
Interlocuteur: Labor
Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

Fournisseur

Société: DINOL U.S. Inc.
Rue: 8500 Cotter Street, Lewis Center
Lieu: USA-43035 Ohio
Téléphone: 740-548-1656
E-mail: info@dinolus.com
Internet: www.dinol.com

Téléfax: 740-548-1657

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
SIMDUT 2015

Aérosol: Aerosol 1
Gaz sous pression: Gaz comprimé
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1A
Cancérogénicité: Carc. 2
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique: STOT SE 3 (effets narcotiques)
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée: STOT RE 1
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée: STOT RE 2

Éléments d'étiquetage
SIMDUT 2015
Mention

Danger

d'avertissement:
Pictogrammes:

Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 2 de 11

Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Susceptible de provoquer le cancer.
 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforeur, ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment .
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils supplémentaires

The classification of the aerosol was carried out according to EC 1272/2008, Annex 1, point 1.1.3.7.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
141-78-6	acétate d'éthyle	10 - < 30% (*)
1330-20-7	xylène	5 - < 10% (*)
	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)	3 - < 7% (*)
100-41-4	éthylbenzène	0.1 - < 1% (*)
1333-86-4	Carbon Black	0.1 - < 1% (*)
147900-93-4	Fatty acids, C18-unsatd. , trimers, compds. with oleylamine	0.1 - < 1% (*)
85711-55-3	Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine	< 0.1% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 3 de 11

Description des premiers secours**Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.
Laver abondamment à l'eau/Savon.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Appeler immédiatement un médecin.
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.
NE PAS faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nausée, État semi-conscient, Maux de tête.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser une protection respiratoire adéquate

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 4 de 11

Remarques générales

- Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.
- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Utiliser un équipement de protection individuel
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

- Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Pour la rétention**

- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

- Assurer une aération suffisante.
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

- Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
- Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
- Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 5 de 11

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger des radiations solaires directes.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
Paramètres de contrôle
Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
75-28-5	Butane: isobutane	1000			STEL (15 min)	ACGIH-2023
106-97-8	Butane: n-butane	1000			STEL (15 min)	ACGIH-2023
1333-86-4	Carbon black (inhalable fraction)		3		TWA (8 h)	ACGIH-2023
141-78-6	Ethyl acetate	400			TWA (8 h)	ACGIH-2023
100-41-4	Ethyl benzene	20			TWA (8 h)	ACGIH-2023
74-98-6	Propane	-	-		Asphyxiant	ACGIH-2023
14807-96-6	Talc containing no asbestos fibers (respirable fraction)		2		TWA (8 h)	ACGIH-2023
1330-20-7	Xylene: mixed isomers	20			TWA (8 h)	ACGIH-2023

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
1330-20-7	XYLENES (technical or commercial grade) (ACGIH 2023)	Methylhippuric acids (creatinine)	1.5 g/g	urine	End of shift
100-41-4	ETHYLBENZENE (ACGIH 2023)	Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid (creatinine)	0.15 g/g	urine	End of shift

Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré), Temps de pénétration:

PVA (alcool polyvinylique), Temps de pénétration:

NBR (Caoutchouc nitrile), Temps de pénétration:

Caoutchouc butyle, Temps de pénétration:

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 6 de 11

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A/P2

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Aérosol	
Couleur:	noir	
Odeur:	caractéristique	
Seuil olfactif:	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Inflammabilité:		non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:		1,5 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:		10,9 vol. %
Point d'éclair:		< -10 °C
Température d'auto-inflammation:		210 °C
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur:		non déterminé
Viscosité cinématique:		non déterminé
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.	
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Tension de vapeur:		4000 hPa
(à 20 °C)		
Densité (à 20 °C):		0,81 g/cm³
Densité de vapeur relative:		non déterminé

Autres données
Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion	
non déterminé	
Température d'inflammation spontanée	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Propriétés comburantes	
non déterminé	

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	72,5 %
Teneur en corps solides:	27,5 %
Viscosité dynamique:	non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 7 de 11

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) 37130 mg/kg; ATE (cutanée) 10331 mg/kg; ATE (inhalation gaz) 32800 ppm

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 8 de 11

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
141-78-6	acétate d'éthyle				
	orale	DL50 mg/kg	5620	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>20000	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	50 mg/l	Rat	
1330-20-7	xylène				
	orale	DL50 mg/kg	8700	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	2000	Lapin	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	10-20	Rat	
	inhalation gaz	ATE ppm	4500		
	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)				
	orale	DL50 mg/kg	>15000	Rat	
	cutanée	DL50 mg/kg	>3400	Rat	
100-41-4	éthylbenzène				
	orale	DL50 mg/kg	3500	Rat	GESTIS
	cutanée	DL50 mg/kg	15400	Lapin	GESTIS
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	17,2 mg/l	Rat	
	inhalation gaz	ATE ppm	4500		
1333-86-4	Carbon Black				
	orale	DL50 mg/kg	> 8000	Rat	
147900-93-4	Fatty acids,C18-unsatd. , trimers, compds. with oleylamine				
	orale	DL50 mg/kg	> 1570	Rat	
85711-55-3	Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine				
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Fatty acids,C18-unsatd. , trimers, compds. with oleylamine; Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 9 de 11

Susceptible de provoquer le cancer. (Carbon Black)

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétate d'éthyle)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%))

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (xylène; éthylbenzène)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques

Persistance et dégradation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED:

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer en observant les réglementations administratives.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Numéro ONU:

UN 1950

Appellation réglementaire:

AÉROSOLS

Classes danger:

2.1

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 10 de 11

Étiquettes: 2.1
Quantité limitée: 1 L



Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS
Classe(s) de danger relative au transport: 2.1
Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1



Marine polluant: no
Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantité limitée (LQ): 1000 mL
Quantité exceptée: E0
EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS, inflammable
Classe(s) de danger relative au transport: 2.1
Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E0
: Y203

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

Information supplémentaire

Stowage Code:
SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 445 Spray

Date de révision: 09.11.2023

Code du produit: 30445

Page 11 de 11

Segregation Code:

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDL

Directive 2004/42/CE relative à COV 73,0 % (592 g/l)
dans les vernis et peintures:

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

16. Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,8,9,14.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)